

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ QUE :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 12 février 2019, le conseil a adopté le projet de règlement suivant :
 - **Projet de règlement numéro RU-916-02-2019** modifiant le règlement de zonage numéro RU-902-01-2015 et ses amendements;
3. Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le 26 mars 2019, à compter de 18:00 heures, pour l'ensemble des modifications ci-après énumérées, dans la salle communautaire, située au 414, rue Principale, à Grenville-sur-la-Rouge. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou un membre du conseil désigné par lui, expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de l'adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que l'objet du **projet de règlement numéro RU-916-02-2019** est de créer une nouvelle zone RT-08 à même les limites de la zone RT-06 et définir les usages autorisés au sein de cette nouvelle zone;
5. Que ce projet de règlement numéro RU-916-02-2019 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation par les personnes habiles à voter.
6. Que ces projets de règlement peuvent être consultés au bureau de la Municipalité, situé au 88, rue des Érables, à Grenville-sur-la-Rouge, les jours ouvrables de bureau.

DONNÉ À GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE, ce quatorzième (14^e) jour du mois de mars deux mille dix-neuf (2019).



Marc Beaulieu
Directeur Général